



PV non approuvé du conseil d'établissement du 03 Février 2022

Nombre de présents : 21

Mme Theiller
M. Depriester
M. Cormier
M. Mahiout
M. Pinglot
M. El Yagoubi
17 votants

M. Bertrand
M. Couffignal
M. Callais
Mme Elmerich
Mme
Mme Raballand
M. Perissinotto

Lemos

Mme Vandenaebel
Mme Richy
Mme Korchi
M. Homems Cristo
Mme Conestabile
Mme Ribeiro
Mme Norris

Le quorum étant atteint, Mme Theiller ouvre la séance à 17h35

Propos liminaire des représentants du personnel : message de soutien à Mme Negrel

“Par cette déclaration, les personnels du lycée français Charles Lepierre tiennent à faire savoir l'émotion qui est la leur face aux problèmes de santé rencontrés par leur proviseure et souhaitent exprimer à Isabelle Negrel leur profond soutien et leur souhait de la voir revenir au plus vite.”

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation PV du conseil d'établissement du 16 novembre
- 2- Calendrier scolaire 2022-23
- 3- Compte rendu CVL-CVC
- 4- Tarifs 2022-23
- 5- Modification du règlement financier
- 6- Point travaux
- 7- Questions diverses

1) PV du conseil d'établissement du 16 novembre 2021

VOTE : Le compte rendu et l'ordre du jour sont approuvés à l'unanimité.

2) Calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier a été travaillé avec les représentants du personnel. Plusieurs propositions ont été faites. Voici la proposition finale à voter :



août-22	septembre-22	octobre-22	novembre-22	décembre-22	janvier-23	février-23	mars-23	avril-23	mai-23	juin-23	juillet-23	
1 lu	1 je	1 sa	1 ma	1 je 5.75	1 di	1 me 3	1 me	1 sa	1 lu	1 je 5.75	1 sa	
2 ma	2 ve 5.75	2 di	2 me	2 ve 5.75	2 lu	2 je 5.75	2 je	2 di	2 ma	2 ve 5.75	2 di	
3 me	3 sa	3 lu 5.75	3 je	3 sa	3 ma 5.75	3 ve 5.75	3 ve	3 lu 5.75	3 me	3 sa	3 lu	
4 je	4 di	4 ma 5.75	4 ve	4 di	4 me 3	4 sa	4 sa	4 ma 5.75	4 je	4 di	4 ma	
5 ve	5 lu 5.75	5 me 3	5 sa	5 lu 5.75	5 je 5.75	5 di	5 di	5 me 3	5 ve	5 lu 5.75	5 me	
6 sa	6 ma 5.75	6 je 5.75	6 di	6 ma 5.75	6 ve 5.75	6 lu 5.75	6 lu 5.75	6 je 5.75	6 sa	6 ma 5.75	6 je	
7 di	7 me 3	7 ve 5.75	7 lu 5.75	7 me 3	7 sa	7 ma 5.75	7 ma 5.75	7 ve	7 di	7 me 3	7 ve	
8 lu	8 je 5.75	8 sa	8 me 3	8 je 5.75	8 di	8 me 3	8 me 3	8 sa	8 lu 5.75	8 je 5.75	8 sa	
9 ma	9 ve 5.75	9 di	9 me 3	9 ve 5.75	9 lu 5.75	9 je 5.75	9 je 5.75	9 di	9 ma 5.75	9 ve	9 di	
10 me	10 sa	10 lu 5.75	10 je 5.75	10 sa	10 ma 5.75	10 ve 5.75	10 ve 5.75	10 lu 5.75	10 me 3	10 sa	10 lu	
11 je	11 di	11 ma 5.75	11 ve 5.75	11 di	11 me 3	11 sa	11 sa	11 ma 5.75	11 je 5.75	11 di	11 ma	
12 ve	12 lu 5.75	12 me 3	12 sa	12 lu 5.75	12 je 5.75	12 di	12 di	12 me 3	12 ve 5.75	12 lu	12 me	
13 sa	13 ma 5.75	13 je 5.75	13 di	13 ma 5.75	13 ve 5.75	13 lu 5.75	13 lu 5.75	13 je 5.75	13 sa	13 ma	13 je	
14 di	14 me 3	14 ve 5.75	14 lu 5.75	14 me 3	14 sa	14 ma 5.75	14 ma 5.75	14 ve 5.75	14 di	14 me 3	14 ve	
15 lu	15 je 5.75	15 sa	15 ma 5.75	15 je 5.75	15 di	15 me 3	15 me 3	15 sa	15 lu 5.75	15 je 5.75	15 sa	
16 ma	16 ve 5.75	16 di	16 me 3	16 ve 5.75	16 lu 5.75	16 je 5.75	16 je 5.75	16 di	16 ma 5.75	16 ve 5.75	16 di	
17 me	17 sa	17 lu 5.75	17 je 5.75	17 sa	17 ma 5.75	17 ve 5.75	17 ve 5.75	17 lu 5.75	17 me 3	17 sa	17 lu	
18 je	18 di	18 ma 5.75	18 ve 5.75	18 di	18 me 3	18 sa	18 sa	18 ma 5.75	18 je 5.75	18 di	18 ma	
19 ve	19 lu 5.75	19 me 3	19 sa	19 lu 5.75	19 je 5.75	19 di	19 di	19 me 3	19 ve 5.75	19 lu 5.75	19 me	
20 sa	20 ma 5.75	20 je 5.75	20 di	20 ma 5.75	20 ve 5.75	20 lu 5.75	20 lu 5.75	20 je 5.75	20 sa	20 ma 5.75	20 je	
21 di	21 me 3	21 ve 5.75	21 lu 5.75	21 me 3	21 sa	21 ma 5.75	21 ma 5.75	21 ve 5.75	21 di	21 me 3	21 ve	
22 lu	22 je 5.75	22 sa	22 ma 5.75	22 je 5.75	22 di	22 me 3	22 me 3	22 sa	22 lu 5.75	22 je 5.75	22 sa	
23 ma	23 ve 5.75	23 di	23 me 3	23 ve 5.75	23 lu 5.75	23 je 5.75	23 je 5.75	23 di	23 ma 5.75	23 ve 5.75	23 di	
24 me	24 sa	24 lu 5.75	24 je 5.75	24 sa	24 ma 5.75	24 ve 5.75	24 ve 5.75	24 lu 5.75	24 me 3	24 sa	24 lu	
25 je	25 di	25 ma 5.75	25 ve 5.75	25 di	25 me 3	25 sa	25 sa	25 ma 5.75	25 je 5.75	25 di	25 ma	
26 ve	26 lu 5.75	26 me 3	26 sa	26 lu 5.75	26 je 5.75	26 di	26 di	26 me 3	26 ve 5.75	26 lu 5.75	26 me	
27 sa	27 ma 5.75	27 je 5.75	27 di	27 ma 5.75	27 ve 5.75	27 lu 5.75	27 lu 5.75	27 je 5.75	27 sa	27 ma 5.75	27 je	
28 di	28 me 3	28 ve 5.75	28 lu 5.75	28 me 3	28 sa	28 ma 5.75	28 ma 5.75	28 ve 5.75	28 di	28 me 3	28 ve	
29 lu	29 je 5.75	29 sa	29 ma 5.75	29 je 5.75	29 di			29 sa	29 lu 5.75	29 je 5.75	29 sa	
30 ma	30 ve 5.75	30 di	30 me 3	30 ve 5.75	30 lu 5.75			30 di	30 ma 5.75	30 ve 5.75	30 di	
31 me	31 lu 5.75			31 sa	31 ma 5.75			31 ve 5.75			31 lu	
heures	0	110	78	92.5	63.5	110	66.5	104	72.3	92.5	92.5	0
jours	0	21	15	18	12	21	13	20	14	18	18	0

■ pré-rentrée

■ fêtes nationales / vacances scolaires

■ pont proposé par le scac

nombre total d'heures de classe sur l'année :	881.25
nombre total de jours de classe sur l'année :	170

Mme Korchi demande pourquoi le lundi 10 avril n'est pas lui aussi férié (lundi de pâques)

Au Portugal, c'est le vendredi de Pâques qui est férié et non pas le lundi.

VOTE : Le calendrier est adopté à l'unanimité

3) Compte rendu CVL-CVC

- Retour positif sur la propreté des toilettes / installation des horloges
- Projets des élèves en cours : ateliers (jeux, littérature, nations unies) / cinéma / roses / vente de vêtements
- Projets de l'établissement à destination des élèves : AAEH / Ateliers / Groupes de parole
- Réécriture du projet d'établissement

4) Tarifs 2022-2023

M. Cormier commence par rappeler l'historique des discussions et présente la trajectoire retenue en date du mois de mars 2021

Rappel trajectoire de mars 2021

Scolarité

2021 = + 6%
2022 = entre + 4 et + 5%
2023 = entre + 4 et + 5%
2024 = entre + 4
2025 = entre + 4

Restauration, Garderie, études :

2022-25 : + 1,5 %/an

M. Cormier rappelle l'historique des discussions depuis la réunion du groupe de travail du 14 décembre sur les tarifs 2022-23 qui amène à présenter la proposition révisée suivante :

- Passage des DPI de 2500 à 1800 € à compter du deuxième enfant
- Augmentation de 5% des frais de scolarité

M. Cormier précise que la première proposition visant à transposer l'augmentation des 5% dans la création d'un droit de réinscription sera rediscuté l'année prochaine afin de tenter de dissuader les désengagements de certaines familles, dans sa forme initiale ou dans le cadre de la mise en place d'un système d'avances.

La nouvelle trajectoire de tarifs présentée est la suivante :

UE	DPI	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Scolarité moyenne
TARIFS 21-22	2,500.00 €	4,485.00 €	4,485.00 €	4,710.00 €	5,670.00 €	4,837.50 €
TARIFS 22-23	2,500.00 €	4,710.00 €	4,710.00 €	4,945.00 €	5,952.00 €	5,079.25 €
TARIFS 23-24	2,500.00 €	4,922.00 €	4,922.00 €	5,167.50 €	6,220.00 €	5,307.88 €
TARIFS 24-25	2,500.00 €	5,119.00 €	5,119.00 €	5,374.00 €	6,469.00 €	5,520.25 €

* **Montant à 1800 € pour les fratries**

M. Bertrand : la projection faite ici ne tient pas compte de l'augmentation de la masse salariale en lien avec la hausse du taux d'inflation.

M. Cormier : Il existe un décalage dans la prise en compte de l'inflation sur les salaires puisque les augmentations de l'année N+ 1 sont calculées en septembre-octobre de l'année N sur la base des 12 derniers mois. Ce paramètre sera donc effectivement à intégrer dans les projections à venir parmi d'autres. L'inflation prévue par la banque du Portugal sur 2022 est de 1.8%.

M. Bertrand : les récentes annonces dans le recrutement des résidents à l'AEFE risquent de compliquer les finances de l'établissement.

Mme Theiller : nous en avons également entendu parler et attendons la réunion qui doit se tenir le 15 à l'AEFE pour avoir les instructions officielles. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons décalé les groupes de travail CCPL.

Mme Korchi : Je pense que cela va s'appliquer, il y a une jurisprudence. Nous avons peur que la charge financière des "faux résidents" se répercute sur les parents.

M. Cormier : nous restons attentifs à toute publication officielle et communiquerons en temps et en heure sur ce sujet.

Mme Anne Sophie : Concernant l'IRC, avons-nous un calendrier ? Y a t il une chance d'avoir une réponse avant la fin de cette année scolaire. Si oui, cela peut-il changer les frais de scolarité ?

M. Depriester : sur le sujet de la fiscalité, Mme l'Ambassadrice et tous ses collaborateurs sont mobilisés pour mettre tous les atouts de notre côté. Il y a plusieurs participants du côté portugais (ministère des finances, de l'éducation...). Il est impossible de prévoir quand les échanges vont se terminer mais nous accumulons les arguments en notre faveur. La situation de l'établissement est complexe, vous en conviendrez.

VOTE : 5 contre - 6 abstentions - 5 pour

M. Homem Cristo précise qu'il ne vote pas en qualité d'ancien élève mais que dans l'hypothèse d'un vote, il ne se serait pas prononcé favorablement.

5) Modification du règlement financier

Trois modifications sont proposées au règlement financier

- Intégration d'un tarif préférentiel de DPI pour les fratries
- Mise en place d'une proratisation des frais de scolarité au bénéfice des élèves à besoin particulier
- Mise à jour des remises exceptionnelles COVID pour la restauration, les études, la garderie et les activités extra-scolaires :

M. Bertrand : lorsqu'on parle de l'appellation Covid, cela concerne uniquement la fermeture de l'établissement ?



M. Cormier : Nous remisons toute période d'absence en lien avec le COVID (élève positif ou à l'isolement pour cas contact) C'est un gros travail qui a été fait par le service de facturation au bénéfice des familles. Les isollements du premier trimestre 2021-22 ont été régularisés sur la facturation du deuxième trimestre.

M. Bertrand : avant le Covid, y avait-il des remises ?

M. Cormier : Les remises d'ordre sont prévues dans le règlement financier à compter de 15 jours d'absence. Dès les premières quatorzaines, nous avons considéré ces cas comme des cas de remise. Dans le cadre de la réduction des temps d'isolement (de 14 jours à 10 jours puis de 10 jours à 7 jours) nous avons maintenu les remises de manière tout à fait exceptionnelle dans le contexte très particulier de la crise sanitaire. Il s'agit donc de régulariser une pratique que nous suivons depuis le début de la crise sanitaire.

Vote : les modifications sont adoptées à l'unanimité.

6) Point travaux

Dans le courant du mois de février, le bâtiment H (celui qui est le plus près de la route) va voir son échafaudage retiré.

Le bâtiment G est déjà lui très avancé, déjà déséchafaudé.

Les réseaux d'électricité, de chauffage, les faux plafonds dans la plupart des salles ont été posés. L'étape suivante est la menuiserie et la pose des sols. Les travaux avancent à bon rythme.

M. Couffignal : nous sommes inquiets de la configuration des couloirs, très exposés à l'extérieur. Nous craignons qu'il fasse froid et humide. Aussi nous craignons les jours de pluie. Nous souhaiterions que les architectes viennent observer les couloirs de maternelle, car nous avons l'impression que le projet n'a pas été pensé pour des enfants de 3,4 et 5 ans.

M. Cormier : le projet a été conçu et validé selon cette règle. Il considère ces circulations comme des espaces extérieurs et c'est la raison pour laquelle l'isolation a été faite non sur cette façade mais sur les murs extérieurs des salles de classe. Je ne conteste pas les difficultés possibles mais j'alerte qu'à ce stade, il n'est pas envisageable de revoir cet aspect du programme au risque :

- 1- de générer du retard dans la livraison en raison d'une demande de changement susceptible d'avoir un impact sur le calendrier général (validation du bureau d'étude, délais d'approvisionnement du matériel, charge supplémentaire pour l'entreprise)
- 2- de remettre en cause le volet environnemental du projet qui s'appuie sur un système de ventilation naturelle dans lesquelles ces ouvertures jouent un rôle essentiel.

Ces deux éléments réunis sont de nature à remettre en cause les dates de livraison de l'école ou d'être un obstacle à l'obtention des licences.

Il me semble donc prudent de réfléchir d'abord à la manière de s'approprier ces espaces avant d'envisager toute modification éventuelle après l'obtention des licences d'utilisation.

Mme Korchi : je remercie M. Couffignal de nous avoir signalé ce point car les parents n'ont pas eu l'occasion de visiter. Est-il possible d'améliorer ce point négatif ? Ce serait dommage de devoir entamer d'autres travaux une fois les élèves installés dans la nouvelle école.

M. Cormier : toute modification à ce stade met en péril les délais de livraison. Ces modifications seraient de plus de notre seule responsabilité de maître d'ouvrage.

Anne Sophie : il y a toujours des éléments avec des solutions possibles qui ne remettent pas en cause le projet.

M. Bertrand : je me souviens lors de la première visite que l'architecte avait parlé de cette ouverture comme l'élément clé de la ventilation du bâtiment. J'alerte également sur les risques d'une telle modification.

M. Couffignal : la visite a été effectuée en hiver.

7) Questions diverses

- Pouvez-vous détailler quels sont les investissements prévus au niveau réseau et informatique (parle-t-on d'achat de matériel) ?

M. Cormier : J'ai listé ci-dessous les investissements les plus significatifs depuis un an sur la question informatique.

	Nature des investissements	Coût	Situation
Infrastructure	Travaux de reconfiguration de l'infrastructure	22,330.16	Été 2021
Équipement	20 Ipad secondaire	7,997.53	Mise en service 2021
Équipement	Chariot de 10 ordinateurs portables	7,792.05	Mise en service 2021
Équipement	10 Ipad élémentaire	4,110.60	Mise en service 2021
Équipement	15 ordinateurs portables sciences	6,199.20	Mise en service 2021
Équipement	Ordinateurs salle des maîtres	3,419.40	Mise en service 2021
Équipement	15 vidéoprojecteurs secondaire	20,147.40	Mise en service 2021
Équipement	Remplacement ordinateurs secondaire	0	Été 2021
Infrastructure	Fin travaux infrastructure	1,511.03	en commande
Infrastructure	Acquisition switch nouvelle école	27,804.73	partiellement arrivé
Équipement	5 ordinateurs portables + 10 Ipad EAD	5,467.35	Mise en service 2022
Équipement	21 vidéoprojecteurs secondaire	28,438.83	en commande
Équipement	35 ordinateurs portables secondaire (CDI, sciences) + 3 Ipad maternelle	16,352.85	en commande
Équipement	Installation salle test EAD		Commande à venir
	Total	151,571.13	



M. Bertrand : nous espérons que l'enseignement hybride disparaîtra.

Mme Elmerich : je souhaiterais insister sur un investissement humain en plus d'un investissement matériel. A l'école primaire nous avons souvent beaucoup de problèmes et devons attendre longtemps car nous ne sommes pas prioritaires et nos informaticiens sont débordés .

M. Cormier : nous discutons de la création d'une décharge pour un poste de référent numérique pour la rentrée prochaine qui pourra suppléer et accompagner l'équipe informatique.

Mme Theiller : Un référent numérique avec une décharge pourra effectivement permettre d'améliorer notre fonctionnement.

- Nous avons reçu un sondage pour l'instauration d'un menu végétarien obligatoire par semaine. De quels niveaux parle-t-on pour ce repas obligatoire (maternelle et primaire inclus ou seulement collège?). Ce sondage est accessible à tous sur les réseaux sociaux et on peut y répondre plusieurs fois. Le lycée ne pourra pas baser une telle décision sur ce type de sondage, il faut réfléchir à une autre façon de sonder les parents sur ces sujets sans laisser une ouverture à des réponses externes

Mme Theiller : il est vrai que le lien du questionnaire n'est pas sécurisé mais nous avons pour objectif de faire participer l'ensemble des responsables. Si nous avons sondé sur Pronote, nous aurions de fait exclu la maternelle et le primaire pour les réponses car les parents n'utilisent pas Pronote.

Mme Richy pose une question sur le voyage des 6èmes, elle souhaiterait des informations.

M. Depriester souhaite ajouter deux points avant la clôture de séance :

Le lycée est un élément important des relations entre la France et le Portugal : avec la Présidence française de l'Union européenne, la saison France au Portugal va être déployée sur le territoire portugais. M. Depriester encourage le public à regarder ce qu'il se passe près de chez lui : il y aura beaucoup d'évènements, non seulement dans le domaine de la culture, mais aussi dans celui de l'économie, de l'éducation, des sciences.

Remerciements à Mme Theiller pour la présidence de ce conseil d'établissement dans un moment charnière de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h25.

Le Secrétaire de séance

Sami EL YAGOUBI

La Présidente

Elise THEILLER